



SDM-FSM

Schweizerischer Dachverband Mediation

Fédération Suisse des Associations de Médiation

Federazione Svizzera delle Associazioni di Mediazione

Communiqué de presse

La médiation de plus en plus pratiquée en Suisse

La première enquête nationale sur la médiation en Suisse a donné une image claire de la situation: la médiation est un mode de traitement des conflits rapide, peu coûteux et efficace. Elle est pratiquée dans un nombre croissant de domaines: en tête on trouve les médiations familiales, suivies par les médiations sur le lieu de travail.

La Fédération suisse des associations de médiation (FSM) a mené pour la première fois en été 2009 une enquête dans l'ensemble du pays. Sur quelque 1000 médiateurs et médiatrices contactés, plus d'un tiers a participé au sondage, ce qui a permis d'obtenir une vue d'ensemble consistante de la situation. Les 361 participants à l'enquête ont effectué environ 4700 médiations en 2008. En extrapolant prudemment, on arrive ainsi à plus de 10'000 médiations en Suisse pour l'année 2008.

Les domaines de la famille et du travail en tête

Près de deux médiations sur cinq (37.2%) se déroulent dans le cadre de la famille, c'est-à-dire en rapport avec des conflits liés au divorce, à la séparation, aux enfants, à l'héritage ou à la succession. Une médiation sur cinq (20.0%) a lieu en rapport avec des conflits sur le lieu de travail, et 9.1% dans le milieu scolaire, où le concept de médiation effectuées par des enseignants ou par des pairs a été introduit depuis plusieurs années déjà. Les grandes médiations du domaine publique, dont les médias se font parfois l'écho, n'occupent qu'une part de 3.4% de toutes les médiations et mériteraient donc d'être plus connues.

Les médiations durent en moyenne de trois à cinq séances et coûtent entre 1500 à 2000 francs. Les coûts d'une médiation varient toutefois fortement en fonction du domaine, de la durée de la médiation, du nombre de participants et de la complexité du cas.

Taux de réussite élevé dans tous les domaines

Le taux de réussite élevé de 70.6% qui est ressorti de l'ensemble des médiations a surpris positivement. Cela signifie que plus de deux médiations sur trois se terminent par un accord écrit, librement souscrit par les participants à la médiation. Il est intéressant de constater que les taux de réussite les plus élevés apparaissent dans les domaines touchant le pénal, l'espace public et le monde du travail.

Le boom se poursuit

Les participants à l'enquête sont d'avis que la demande de médiation a augmenté ces dernières années. De leur point de vue, le plus fort potentiel de développement se trouve dans les domaines du travail, de la famille et de l'espace public. Suivent les cas de médiation commerciale, pénale et scolaire. Cette vision positive de l'avenir est

notamment soutenue par la prochaine entrée en vigueur du nouveau code fédéral de procédure civile (CPC) où la médiation est proposée comme alternative possible à la conciliation étatique.

Le rapport détaillé de l'enquête est en ligne sur le site de la FSM www.infomediation.ch et peut être téléchargé partir de <http://www.infomediation.ch/cms/index.php?id=145&L=1>

Contact:

Fédération suisse des associations de médiation (FSM)

Martin Zwahlen, secrétaire général, Schwarztorstrasse 56, 3000 Berne 14, tél. 031 318 58 17,
admin@infomediation.ch